

**Avis de convocation / avis de réunion**

---

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €.  
Siège social : 5, rue du Helder, 75009 PARIS  
R.C.S. PARIS B 562 047 605  
SIRET 562 047 605 00349

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES**  
**LE MARDI 5 MAI 2020 A 10 HEURES**

**AU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE 5, RUE DU HELDER 75009 PARIS**  
**HORS LA PRESENCE PHYSIQUE DES ACTIONNAIRES**

**AVIS DE SECONDE CONVOCATION**

A la suite de l'**ajournement** de l'Assemblée Générale Mixte, initialement prévue se tenir le lundi 23 mars 2020 à 14 h 30, ajournement pour cause d'urgence sanitaire (Communiqué paru au BALO du 20 mars 2020 et au Journal Spécial des Sociétés du 21 mars 2020), les Actionnaires de la société FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS (F.S.D.V.) (« **La Société** ») sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le mardi 5 mai 2020 à 10 heures, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**1. AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

- Rapport de Gestion du Directoire sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019.
- Rapport du Conseil de Surveillance sur la Gouvernance.
- Rapport général des Commissaires aux Comptes.
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur le rapport du Conseil de Surveillance en application de l'Article L 225-235 du Code de Commerce.
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées par les Articles L 225-86 et suivants du Code de Commerce.
- Approbation des comptes sociaux (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2019.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Approbation des comptes consolidés (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2019.
- Approbation des conventions réglementées.
- Renouvellement du mandat de deux Conseillers.
- Approbation de la rémunération du Président du Conseil de Surveillance et des membres du Directoire au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019.
- Approbation de la politique de rémunération des Mandataires sociaux pour l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> avril 2019.
- Autorisation à conférer au Directoire en vue d'acheter et conserver les actions de la société détenues par sa filiale SOCIETE FINANCIERE NANTAISE (SOFINA).
- Fixation de la rémunération des Conseillers pour l'exercice courant du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020.
- Pouvoirs pour les formalités.

## **2. AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

- Modification du paragraphe 26.1 de l'Article 26 des statuts de la société relatif aux Commissaires aux Comptes.

Modification corrélatrice des statuts.

- Autorisation à donner au Directoire pour une durée de 24 mois à l'effet de réduire en une ou plusieurs fois et d'un montant maximal de 30,50 €, la valeur nominale de chaque action composant le capital de la société et de distribuer en numéraire aux Actionnaires la somme correspondante.

Réduction corrélatrice du capital.

Modification corrélatrice des statuts.

- Autorisation à donner au Directoire pour une durée de 24 mois à l'effet de réduire en une ou plusieurs fois le capital de la société par annulation des actions d'autocontrôle possédées par la société ou rachetées par celle-ci à sa filiale SOFINA, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour dans sa 9<sup>ème</sup> résolution.

Réduction corrélatrice du capital.

Modification corrélatrice des statuts.

- Pouvoirs pour les formalités.

---

Dans le contexte d'urgence sanitaire décrétée par le Gouvernement, et conformément aux dispositions de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, le Directoire, réuni par conférence téléphonique les 6 et 14 avril 2020, conformément à l'Article 8 de cette ordonnance, a décidé que cette Assemblée se tiendra au siège social de la société le mardi 5 mai 2020, **hors la présence des Actionnaires.**

Il est rappelé que :

- l'avis préliminaire à la réunion du 23 mars 2020, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, est paru au BALO du 14 février 2020
- l'avis de convocation à cette même réunion a été publié au BALO du 2 mars 2020 et au Journal Spécial des Sociétés le 4 mars 2020
- un avis de convocation a été adressé par courrier postal aux Actionnaires titulaires d'actions nominatives le 2 mars 2020
- la société n'avait reçu aucun projet de résolution le 25<sup>ème</sup> jour précédant la date de tenue de l'Assemblée
- aucune modification n'a pas été apportée à l'ordre du jour, ni au texte des résolutions.

Les **modalités de participation** et d'organisation de cette Assemblée ont été adoptées comme suit :

- les Actionnaires sont invités à consulter le site de la société ([www.fsdv.fr](http://www.fsdv.fr)), puis cliquer sur le lien <http://www.worldre-ginfo.com>) sur lequel figurent les documents préparatoires à cette Assemblée
- les Actionnaires peuvent exercer leurs droits en **votant par correspondance** ou en **donnant mandat au Président.**
- La date de l'Assemblée Générale Mixte ayant été modifiée à la suite d'un ajournement, il est recommandé aux Actionnaires de **renouveler** (ou **modifier**) leur formulaire de vote par correspondance ou le mandat donné.
- Les Actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif ainsi que les Actionnaires dont les titres sont inscrits au porteur peuvent demander communication du « formulaire de vote » par voie électronique auprès de la société à l'adresse [sarreguemines@orange.fr](mailto:sarreguemines@orange.fr) ou auprès de CACEIS CORPORATE TRUST – Assemblées Générales et le retourner par la même voie,

**aux mêmes adresses**, jusqu'au lundi 4 mai 2020 à 15 heures (heure de Paris), **accompagné de la justification de leur qualité d'Actionnaire**.

- Les questions que souhaiteraient poser les Actionnaires peuvent être envoyés par voie électronique à la même adresse [sarre-guemines@orange.fr](mailto:sarre-guemines@orange.fr) avant le lundi 4 mai 2020 à 15 heures (heure de Paris).

Il y sera répondu dans le compte rendu de l'Assemblée qui sera disponible sur le site de la société ([www.fsdv.fr](http://www.fsdv.fr)).

**LE DIRECTOIRE.**